

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6592>



# Stage pour les personnels contractuels le 16 octobre

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Vie du SNES - Formation syndicale -



Date de mise en ligne : lundi 11 septembre 2023

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

**Depuis de nombreuses années, le rectorat fait de plus en plus appel à nous, agent-es contractuel-les, pour jouer les variables d'ajustement dans les effectifs de l'Éducation Nationale.**

**Mais nous avons des droits !**

Encore faut-il les connaître afin de les faire valoir et les défendre... De multiples questions peuvent se poser concernant notre statut : contrat, non-renouvellement, revalorisation, Pacte, droits au chômage, cédésation, primes et indemnités, titularisation...

**Et puisque l'Éducation Nationale pousse à la contractualisation des personnels, les étudiant-es en M2 MEEF ont la possibilité de devenir « étudiant.es contractuel.les alternant-es ». Cela pose des problématiques spécifiques. Ce stage vous est ouvert également.**

Le SNES-FSU, syndicat majoritaire de la profession, est là pour y répondre, vous accompagner et vous conseiller.

A ce titre, un stage de formation dédié aux agent-es contractuel-les, néo recruté-es ou ayant de l'ancienneté, en CDD ou en CDI, est organisé le 16 octobre prochain dans les locaux du SNES-FSU de Dijon.

La participation à ce stage est un droit et vous donne droit à une autorisation d'absence sans perte de salaire. Les stages syndicaux sont ouverts à toutes et tous dans la limite de 12 jours par an et par personne. N'hésitez pas ! Les frais de déplacement seront remboursés aux syndiqué-es.

La demande doit être déposée au moins un mois avant auprès du secrétariat de votre établissement, soit le 16 septembre au plus tard. Vous trouverez un modèle de courrier dans le document ci-joint.

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

**Présentation du stage du 16 octobre**